



MAC PRAP 2S — Maintien et Actualisation des Compétences

Acteur PRAP — Option Sanitaire et Médico-Social — Certification INRS

Durée 14 h (dont 7h ALM)	Lieu Intra	Groupe 2 à 10 personnes	Tarif Sur devis
------------------------------------	----------------------	-----------------------------------	---------------------------

1 PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

Salariés des secteurs sanitaire et médico-social ayant déjà obtenu le certificat d'acteur PRAP 2S.

Prérequis : Certificat PRAP 2S n'ayant pas dépassé un délai raisonnable.

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maintenir et actualiser les compétences du salarié pour réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.
- Perfectionner les techniques d'accompagnement à la mobilité des personnes.

3 COMPÉTENCES VISÉES

- Retours d'expériences sur l'intérêt de la prévention
- Réactivation de mémoire sur les risques du métier
- Observer et analyser sa situation de travail
- Proposer des pistes d'amélioration
- Rappel sur les principes de sécurité physique
- Perfectionnement sur la mobilisation des personnes (ALM)



MAC PRAP 2S — Maintien et Actualisation des Compétences

Acteur PRAP — Option Sanitaire et Médico-Social — Certification INRS

Durée 14 h (dont 7h ALM)	Lieu Intra	Groupe 2 à 10 personnes	Tarif Sur devis
------------------------------------	----------------------	-----------------------------------	---------------------------

4 ORGANISATION & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

14 heures en présentiel dont 7 heures consacrées à l'ALM.

Travaux de groupe · Réactivations de mémoire · Travaux pratiques · Mises en situations professionnelles avec retours d'expériences.

Moyens pédagogiques

- Ordinateur & vidéoprojecteur
- Documents d'analyse
- Fauteuil roulant à accoudoirs escamotables
- Lit médicalisé électrique
- Disque de pivotement
- Planche de transfert · Drap de glisse
- Matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon)
- Lève-personne · Vidéos de présentation

5 CERTIFICATION & MAINTIEN DES COMPÉTENCES

✓ Certificat d'acteur PRAP 2S

Modalité d'évaluation : Suivre la totalité de la formation et satisfaire à l'épreuve certificative de fin de formation.

Maintien et actualisation des compétences :

14 heures tous les 24 mois (dont 7 heures consacrées à l'ALM).

Formation sous habilitation INRS — n° 1510410/2022/Prap-2S-01/O/07. Programme conforme au document de référence PRAP V9 – 01/2021.

6 MODALITÉS D'ACCÈS & ACCESSIBILITÉ

Contacter le secrétariat minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap avec nécessité d'un aménagement spécifique, merci de contacter le référent handicap : jquarteron@croixblanche.info

7 QUALIFICATION DES FORMATEURS

Titulaire du certificat de Formateur PRAP 2S ou de Formateur de Formateurs PRAP 2S valide.